Ecrit par Echo du Mardi le 7 juillet 2020

Mazan : le maire attribue leurs délégations à ses adjoints



Après avoir été désigné maire à l'issu du vote du conseil municipal du 3 juillet dernier, Louis Bonnet vient d'attribuer leurs délégations aux 8 adjoints élus lors de cette première séance.

Désigné parmi les 29 conseillers municipaux, il s'agit de :

– Georges Michel, 1er adjoint, délégué à la communication et au patrimoine.

– Joséphine Audrin, 2e adjointe, déléguée à l'urbanisme et à l'économie.

– René Cecchetto, 3e adjoint, délégué à la sécurité, à la jeunesse et aux marchés.

– Geneviève Gaborit-Dupille, 4e adjointe, déléguée aux finances et aux ressources humaines.

– Jean-Louis Bourrie, 5e adjoint, délégué aux travaux, à la voirie et à l'environnement.

– Marie-Hélène Morel, 6e adjointe, déléguée à la solidarité, aux seniors et au CCAS (Centre communal d'action sociale).

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 7 juillet 2020

– Silvère Jouberteau, 7e adjoint, délégué aux affaires scolaires et au sport.

– Sophie Clément, 8e adjointe, déléguée à la culture, aux festivités et à l'événementiel.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !